



# CREUSE GRAND SUD

Communauté de Communes

## DELIBERATION du CONSEIL de la Communauté

N° 2020 – 027

Séance du 18 février 2020

### MARCHE DE LOCATION DE COPIEURS

#### ATTRIBUTION

L'an deux mille vingt le dix-huit février à 19h, les membres composant le Conseil de la communauté de communes Creuse Grand Sud se sont réunis à la salle des fêtes de Néoux, au nombre de 30, sous la présidence de Jean-Luc LEGER, Président, pour la tenue de la séance pour laquelle ils ont été convoqués individuellement et par écrit le 12 février 2020.

**ETAIENT PRESENTS :** Mesdames et Messieurs Guy BRUNET ; Mathieu CHARVILLAT ; Stéphane DUCOURTIOUX ; Mireille LEJUS ; Gilles PALLIER ; Dominique LABOURIER ; Serge DURAND ; Didier TERNAT ; Catherine MOULIN ; Jeanine PERRUCHET ; Corinne TERRADE ; Dominique SIMONEAU ; Anne WOILLEZ ; Isabelle GRAND ; Jacques GEORGET ; Jean-François RUINAUD ; Jean-Luc VERONNET ; Marie-Françoise VERNA ; Pierrette LEGROS ; Claude BIALOUX ; Christian ARNAUD ; Jean-Luc LEGER ; Gérard AUMENIER ; Denis PRIOURET ; Alex SAINTRAPT ; Wilfried GUCIK ; Thierry LETELLIER ; Jacky BŒUF ; Valérie BERTIN ; Jacques TOURNIER.

**ETAIENT EXCUSES :** Jean-Marie LE GUIADER ; Jean-Louis DELARBRE ; Jean-Claude VACHON

**Ayant donné procuration :** Nicole DECHEZLEPRETRE à Jean-Luc LEGER ; Brigitte LEROUX à Mireille LEJUS ; Isabelle PISANI-LAYCURAS à Gilles PALLIER ; Bernard PRADELLE à Mathieu CHARVILLAT ; Martine SEBENNE à Valérie BERTIN ; Martine PAUFIQUE-DUBOURG à Jeanine PERRUCHET ; Philippe COLLIN à Corinne TERRADE.

**Absents :** Philippe GILLIER ; Renée NICOUX ; Marie-Antoinette BORDERIE ; Isabelle PISANI-LAYCURAS ; André RENAUX ; Michel DIAS ; Jean-Paul BURJADE ; Gérard CHABERT ; Georges LECOURT

#### **M. Jean-Luc LEGER présente le rapport suivant :**

Une mise en concurrence portant sur la location de 3 copieurs (siège d'Aubusson, antenne de Gentioux, médiathèque de Felletin). Le rapport d'analyse des offres, figurant ci-dessous, préconise de retenir l'entreprise C'PRO SUD (Limoges).

MARCHE DE LOCATION DE COPIEURS

RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES

Nombre d'offres reçues : 2

Nombre d'offres recevables : 2. Entreprises LDS et C'PRO SUD

Critère prix de la prestation (50 points)

	Prix de location HT	Prix unitaire copie HT	Prix estimé/an	Points
LDS	310	0.0035 Noir 0.034 couleur	3720 location + 2100 copies = <b>5820€</b>	46.8
C'PRO SUD	275	0.0035 Noir 0.035 couleur	3300 location +2150 copies = <b>5450€</b>	50

Critère valeur technique (40 points) :

	Points
LDS	40
C'PRO SUD	40

Critère délais et garanties (10 points) :

	Points
LDS	10
C'PRO SUD	10

**Total des points :**

**LDS : 96.8 points**

**C'PRO SUD : 100 points**

Le **CONSEIL de la Communauté**, après avoir entendu l'exposé qui précède et délibéré à l'unanimité,

- **ATTRIBUE** le marché de location de copieurs à l'entreprise C'PRO SUD (Limoges)
- **AUTORISE** le Président à signer le contrat de location et toutes pièces concourant à la mise en œuvre de cette délibération.

Ainsi fait et délibéré le 18 février 2020 et ont signé les membres présents après lecture faite.

AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'Etat le **03 MARS 2020**

PUBLIEE le **03 MARS 2020**

Jean-Luc LEGER,  
Président

